

Capter les surprofits du renouvelable

ENERGIE

Le gouvernement va récupérer les bénéfices excédentaires des certificats verts.

Pour trouver de quoi financer ses mesures, le gouvernement wallon a travaillé sur une réduction de l'ensemble des dépenses et des recettes dans toutes les administrations et cabinets. Il va réduire de 8% le salaire des ministres pour être "exemplaires en la matière", selon les mots du ministre du Budget Adrien Dolimont (MR). L'exécutif prévoit également de renforcer la mobilité interne des agents de la fonction publique, une réforme du dispositif des chèques entreprises, une optimisation de la perception des amendes administratives et une série d'autres mesures. "Jamais, le Gouvernement n'a été aussi loin et toujours sans lever de nouvelles taxes. Tout a été mesuré, calculé, adapté, afin que l'impact sur la société soit limité à sa plus simple expression", poursuit le ministre libéral.

Le gouvernement mobilise 703 millions d'euros depuis les réserves de ses organismes régionaux. Ce qui lui permet d'affirmer qu'il réalise une économie structurelle de

400 millions d'euros depuis 2021 (150 millions en 2022 et 250 millions en 2023).

L'octet de Di Rupo va également intervenir sur le subventionnement au renouvelable en allant chercher les bénéfices excédentaires de la production d'électricité réalisée avec des panneaux photovoltaïques. Le ministre de l'Énergie Philippe Henry (Écolo) veut "faire en sorte que le soutien à la production soit calculé de la manière la plus juste possible et qu'il n'y ait pas de subsidiation excessive."

Le gouvernement veut une réduction automatique des factures.

Cette taxation des excédents des certificats verts se fera chez les plus gros producteurs. Les propriétaires de petite production photovoltaïque ne sont pas concernés. Le montant qui pourra être récupéré doit encore être calculé. L'administration est en train d'examiner la situation financière des plus gros producteurs d'énergie renou-

vable. "S'il y a des surprofits pour ceux-là, on demande de les réinjecter dans la facture des prix énergétique", a expliqué le ministre-président Elio Di Rupo (PS).

L'exécutif wallon souhaite également chercher de l'argent chez les gestionnaires de réseaux (GRD). Il ne parle pas de surprofits mais de bonis cumulés d'année en année dans les différents GRD, ou de "profits additionnels". L'idée est de ponctionner des millions pour les redistribuer aux consommateurs. Pour ce faire, une pirouette fiscale sera opérée: les bonis vont être transformés, pour tout ou en partie selon le GRD concerné, en passif de régularisation. Chez Ores, on parle d'aller chercher près de 160 millions. "Il est souhaité que ces bonis soient réinjectés dès l'année prochaine de manière à ce que la tarification des citoyens concernés par ces GRD soit calculé de la manière la plus juste", a développé le ministre Henry. Cette injection se présenterait donc sous la forme d'une réduction de la facture.

"Ce que nous demandons aux GRD, c'est qu'il y ait une automaticité de réduction des factures", a précisé Elio Di Rupo. "Ça ne vient pas du tout dans notre budget, soyons clairs!"

GDS